

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 17 (1888)

Heft: 9

Rubrik: Partie pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PARTIE PRATIQUE

Les instituteurs dont les noms suivent ont résolu les deux problèmes proposés dans le numéro d'août :

MM. Barbey; Bosson, Claude, à Vuippens; Bosson, Maxime; Bovet, à Sales; Crausaz, à Lieffrens; Cochard, à Remaufens; Curty, à Rueyres-les-Prés; Descloux, à Rossens; Gabriel, à Granges (Veveyse); Grossrieder, à Essert; Jaquet, à Fétigny; Javet, à Motier-Vully; Losey, à Dompière; Loup, à Botterens; Maillard, à Grangettes; Monnard, à Treyvaux; Pasquier, à Villaraboud; Perrin, au Châtelard; Plancherel, Donat, à Bussy; Plancherel, Emile, à Morens; Roch, à Cerniat; Terrapon, à Mossel; Wicht, à Avry-devant-Pont; Renevey, à Fétigny.

Ont résolu le premier problème :

MM. Conus, à Villarimboud; Magne, à Montet (Glâne); Pasquier, à Rueyres-Treyfayes; Uldry, Alexandre, à Matran; Uldry, François, à Cournillens; MM^{les} Albiez, à Bonnefontaine; Michel, à Zénauvaz; Rime, à Rossens.

* * *

Solution du premier problème (par l'arithmétique).

En vendant le blé 18 fr. l'hectol., le fermier ne retire que les $\frac{63}{65}$ du prix de la maison. Pour que cette vente produisît le prix de la maison, il aurait fallu vendre l'hect. $\frac{18 \text{ fr.} \times 65}{63} = 18 \frac{4}{7}$ fr.

Lorsqu'on vend le blé 20 fr., soit 20 fr. — $18 \frac{4}{7}$ fr. ou $1 \frac{3}{7}$ fr. de plus, le produit de la vente augmente de 500 fr. Le nombre d'hect. de blé sera donc $500 : 1 \frac{3}{7} = 350$.

Prix de la maison (350×20 fr.) — 500 fr. = 6,500 fr.

Deuxième solution (par l'algèbre).

Soient x le nombre d'hect. de blé et y le prix de la maison; on aura :

$$(1) 20x - 500 = y$$

$$(2) 18x = y - \frac{2y}{65} \text{ ou } 18x = \frac{63y}{65} \text{ ou encore } 1170x = 63y.$$

Dans la première équation $x = \frac{y + 500}{20}$; par substitution, la deuxième équation devient $1170 \frac{(y + 500)}{20} = 63y$ ou $1170y + 585,000 = 1,260y$ ou encore $90y = 585,000$; d'où y ou le prix de la maison sera $\frac{585,000}{90} = 6,500$ fr.

Le nombre d'hectol. sera $\frac{6,500 + 500}{20} = 350$.

Solution du deuxième problème.

La perpendiculaire abaissée du sommet du triangle sur la base mesure $\sqrt{14,3^2 - 10,2^2} = 10 \text{ m. } 022$. Le côté demandé sera $\sqrt{10,022^2 + 6,4^2} = 11 \text{ m. } 891$.

Nouveaux problèmes

I. Deux frères ont ensemble 99 ans. Si l'on forme une fraction en prenant l'âge de l'un comme numérateur et celui de l'autre comme dénominateur, puis une seconde fraction en prenant l'âge du second frère comme numérateur et celui du premier comme dénominateur, la somme de ces deux fractions = 2,05. Quel est l'âge de chacun ?

II. Dans un triangle rectangle, l'un des côtés de l'angle droit mesure 9 m. 7, et la perpendiculaire abaissée du sommet de l'angle droit sur l'hypoténuse 5 m. 4. On demande la longueur du deuxième côté de l'angle droit.

N.-B. — Nous pensons être agréable aux membres du corps enseignant en les invitant à nous faire parvenir les problèmes qu'ils désireraient proposer à leurs collègues. Nous leur réserverons bon accueil dans le *Bulletin*, pourvu qu'ils soient de difficulté moyenne et accompagnés d'une solution satisfaisante. — Un instituteur nous engage à accorder, à titre d'encouragement, pour chaque problème, une petite prime qui reviendrait au correspondant désigné par le sort; nous estimons que notre corps enseignant n'a heureusement pas besoin de pareils stimulants pour se livrer au travail et chercher à se perfectionner.

Ad. MICHAUD.

Bibliographies

I

Recueil des questions de calcul écrit et de calcul mental proposées dans les examens fédéraux de recrues durant les années 1880-87. Lausanne chez M. Payot. Prix 50 centimes.

Le titre de cet opuscule suffit à en indiquer toute la matière. Les instituteurs seront contents d'avoir sous la main cet excellent recueil pour préparer les jeunes gens aux examens fédéraux.